

## DEMANDE D'INSCRIPTION

1- REMPLIR en lettres capitales

2- JOINDRE par courrier :

- **les droits d'inscription par CHEQUE**, à l'ordre de :

APPASSIONATO, 97 rue du docteur Hélène, Belle-Plaine, 97190 GOSIER

Tel.: 05 90 68 43 61 / Gsm.: 06 90 68 08 03

E-mail: [appassionato.fr@gmail.com](mailto:appassionato.fr@gmail.com)

site web: [www.appassionato.fr](http://www.appassionato.fr)

- une **enveloppe timbrée** à vos noms et adresse.

\*\*\*\*\*

Nom ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

N° ..... Rue ..... Code postal .....

Ville ..... Pays : ..... Tél. ....

E-mail : .....

Degré choisi : .....

Nom, adresse et n° de téléphone de votre école (professeur) :

.....

.....

Les candidats peuvent s'inscrire dans plusieurs degrés à condition de remplir un bulletin d'inscription pour chaque degré.

Le droit d'inscription est de 30 €.

L'inscription n'est définitive qu'à réception de **toutes les pièces** demandées ci-dessus.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement du concours et en accepte toutes les clauses.

Signature

Le .....

## REGLEMENT

1. Le concours est ouvert à tous les musiciens sans limite d'âge.
2. Le déroulement des épreuves est public et l'entrée libre.
3. L'ordre d'exécution des œuvres, jouées sans reprise et de mémoire, sera au choix des candidats.
4. Les candidats ne peuvent s'inscrire que dans un seul degré.
5. Le jury se réserve le droit d'interrompre le candidat en cours d'exécution.
6. La voix du Président du jury est prépondérante et compte double en cas d'égalité ; les décisions du jury sont sans appel.
7. Tout membre du jury présentant un ou plusieurs élèves ou anciens élèves au Concours ne pourra participer au vote le ou les concernant.
8. Les résultats sont donnés à la fin du concours et publiés sur le site web de l'association.
9. Les diplômes et prix sont remis à la fin du concours.
10. Pour chaque degré, le Jury attribue un trophée au candidat qui aura réalisé la meilleure prestation. En cas d'ex-æquo, 2 trophées peuvent être attribués.
11. En s'inscrivant, les candidats acceptent que le Concours puisse utiliser leur image (photos-vidéos) dans le cadre de ce Concours (site web du Concours, YouTube, etc.).
12. Les droits d'inscription ne seront remboursés en aucun cas.
13. Toute inscription au concours implique l'acceptation du règlement et la présence du candidat au jour et à l'heure de la convocation qui lui parviendra environ 1 semaine avant la date de l'épreuve. En cas de non réception de la convocation, contacter l'association APPASSIONATO au 05 90 68 43 61 ou au 06 90 68 08 03.
14. La signature du bulletin d'inscription implique l'acceptation de toutes les clauses du règlement.